

09 Novembre 1934

I- Le monopole des tabacs

« J'étudie actuellement un projet de monopole des Tabacs ».

(Déclarations du Comte de Martel à la Presse)

« La vérité en marche » finit toujours par faire son chemin.

Trois ans auront suffi à révéler les lamentables résultats du régime de la banderole et l'impérieuse nécessité où nous nous trouvons de le remplacer.

Que nous a vain ce régime ?

L'avilissement des prix du tabac.

La misère de ceux qui le cultivent.

Le remplacement presque partout de l'ouvrier par la machine.

La disparition de presque tous les fabricants de cigarettes libanais.

L'obligation pour ceux qui survivent de consentir les plus lourds sacrifices pour se maintenir.

Une boîte d'allumettes se vend 2 piastres : et une boîte de trente cigarettes à bouf dorés cinq piastres.

Les pays de Mandat, et la Syrie plus particulièrement sont envahis par contrebande.

Tels sont les résultats !!!...

M. de Martel a vu tout cela. Il a dû se dire, comme nous, qu'il convient qu'une boîte de cigarettes soit vendue 2 piastres plus cher, moyennant quoi on pourrait par exemple réduire de moitié des droits de douane sur les tissus de coton.

Le monopole peut et doit sauvegarder les intérêts du paysan libanais, de l'ouvrier libanais, du commerçant libanais, de l'industriel libanais et des finances libanaises.

Un monopole d'Etat fonctionne actuellement en Turquie, pays producteur, de tabac comme nous : ce monopole d'Etat donne satisfaction aux divers intérêts en cause. Il y aurait avantage à s'en inspirer chez nous.

II.- L'emprunt et la situation politique

Réduit à une cinquantaine de millions de francs pour la Syrie et le Liban., l'emprunt permet-il encore d'envisager l'énergique reprise des affaires, le renouveau économique et l'essor dont il a été tant parlé ? N'est-il pas réduit à sa plus stricte expression et ce montant permettra-t-il l'exécution d'un vaste programme ?

A quels motifs faut-il attribuer cette fuite du capital ? Aux possibilités, relativement modestes, des pays de mandat ou à l'instabilité, à la précarité et au caractère provisoire de nos institutions politiques ? Aux deux, probablement. Et n'avons-nous pas là une preuve nouvelle de l'importance capitale sans jeu de mots de la politique, sur les destinées économiques d'un pays et l'impossibilité de pouvoir séparer ces deux problèmes.

La capitale ne s'embarrasse d'aucune considération sentimentale, là où il ne trouve pas des conditions politiques de sécurité et de calme absolus, là où il peut craindre à l'avenir des discussions et des chicanes, il s'abstient. Ne voit-on pas en France même, les emprunts difficiles à couvrir en période d'instabilité ? Pourquoi en serait-il autrement ici, surtout quand l'instabilité ne porte pas sur le personnel gouvernemental, mais sur les bases mêmes de l'organisation d'un pays et de son gouvernement.

Nous ne voudrions pas voir notre pays chargé d'une dette extérieure trop lourde, mais nous estimons que 50 millions pour le Liban et la Syrie réunis c'est tout de même assez peu de chose.

La meilleure volonté du monde ne fera pas des prodiges avec cela.